

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Séance du 04 Avril 2019 à 20 heures

- Etaient présents : Christian FEGLI, Maire,
Marie-Line THEIS - René BAGARD - Christelle PHULPIN - Michel THIEBAUT.
Christophe BERNASCONI - Gérard BONATO - Line SKORKA - Chantal ARNOUX - Jean GRANDPRÉ - Annie LEVREY-DELON – Gérard GEORGES - Evelyne FREY – Nadine FRESSE – Sarah GRIVEL - Thierry VOIGNIER - Jean-Yves BOITTE – Daniel MALE - Stéphanie FERRY – Renée BALY - Aurélien BANSEPT.
- Absent excusé : Daniel THIERY.
- Absent : François MARCHAL,
- Procuration : Daniel THIERY à Line SKORKA.

1. COMPTE DE GESTION – BUDGET COMMUNE – EXERCICE 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Approuve le Compte de Gestion de la Commune dressé par Monsieur le Percepteur de Senones.

2. COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET COMMUNE – EXERCICE 2018.

Le Conseil Municipal, 21 voix pour et 1 abstention (le Maire ne participe pas au vote) :

Approuve le Compte Administratif de la Commune Exercice 2018, arrêté comme suit :

•	<u>DEPENSES</u>	
➤	Investissement.....	935 227.15 €
➤	Fonctionnement.....	1 820 689.56 €
•	<u>RECETTES</u>	
➤	Investissement.....	801 625.82 €
➤	Fonctionnement.....	2 418 777.19 €

✚ Excédent de Fonctionnement : 598 087.63 €

✚ Déficit d'Investissement : 133 601.33 €

Le résultat global de l'Exercice 2018 du Budget Commune représente un excédent global d'un montant de 464 486.30 €.

3. AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION – BUDGET COMMUNE – EXERCICE 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Décide d'affecter le résultat d'exploitation d'un montant de 598 087.63 € à la section d'investissement (1068 Affectation des Réserves).

4. AFFECTATION DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT – BUDGET COMMUNE – EXERCICE 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Décide d'affecter la somme de 133 601.33 € au chapitre 001 (Déficit d'investissement).

Le déficit d'investissement capitalisé est de : - 406 144.87 €.

5. VOTE DES TAUX DE FISCALITE LOCALE – EXERCICE 2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Arrête pour l'exercice 2019 les taux d'imposition suivants :

• Taxe d'Habitation	15.49 %
• Foncier Bâti	6.59 %
• Foncier non Bâti	15.70 %

6. BUDGET PRIMITIF – BUDGET COMMUNE – EXERCICE 2019.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

Approuve le Budget de la Commune Exercice 2019, arrêté comme suit :

• <u>FONCTIONNEMENT</u>	
➤ Dépenses	2 211 628.30 €
➤ Recettes	2 211 628.30 €
• <u>INVESTISSEMENT</u>	
➤ Dépenses	2 833 548.00 €
➤ Recettes	2 833 548.00 €

7. COMPTE DE GESTION – BUDGET FORÊT – EXERCICE 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Approuve le Compte de Gestion de la Forêt dressé par Monsieur le Percepteur de Senones.

8. COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET FORÊT – EXERCICE 2018

Le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 1 abstention (le Maire ne participe pas au vote) :

Approuve le Compte Administratif de la Forêt Exercice 2018, arrêté comme suit :

•	<u>DEPENSES</u>	
➤	Investissement.....	247.40 €
➤	Fonctionnement.....	117 475.73 €
•	<u>RECETTES</u>	
➤	Investissement.....	23 000.00 €
➤	Fonctionnement.....	60 957.88 €

✚ Déficit de Fonctionnement de : - 56 517.85 €

✚ Excédent d'Investissement de : 22 752.60 €

Résultats antérieurs :

Excédent de Fonctionnement antérieur à 2018 : 99 337.08 €, soit un excédent capitalisé de 42 819.23 €.

Excédent d'investissement antérieur à 2018 : 29 666.93 € soit un excédent capitalisé de 52 419.53 €.

9. AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION – BUDGET FORET – EXERCICE 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Décide d'affecter le résultat d'exploitation d'un montant de 42 819.23 € à la section de fonctionnement (002 Excédent de Fonctionnement).

10. AFFECTATION DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT – BUDGET FORET – EXERCICE 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Décide d'affecter la somme de 52 419.53 € au chapitre 001 (Excédent d'investissement).

11. BUDGET PRIMITIF – BUDGET FORET – EXERCICE 2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Approuve le Budget de la Forêt Exercice 2019, arrêté comme suit :

• <u>FONCTIONNEMENT</u>	
➤ Dépenses	84 200.00 €
➤ Recettes	84 200.00 €
• <u>INVESTISSEMENT</u>	
➤ Dépenses	52 419.53 €
➤ Recettes	52 419.53 €

12. COMPTE DE GESTION – BUDGET EAU – EXERCICE 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Approuve le Compte de Gestion du Service des Eaux dressé par Monsieur le Percepteur de Senones.

13. COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET EAU – EXERCICE 2018

Le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 1 abstention (le Maire ne participe pas au vote) :

Approuve le Compte Administratif du Service des Eaux Exercice 2018, suivant :

• <u>DEPENSES</u>	
➤ Investissement.....	139 256.15 €
➤ Fonctionnement.....	246 111.16 €
• <u>RECETTES</u>	
➤ Investissement.....	248 648.60 €
➤ Fonctionnement.....	385 784.87 €

✚ Excédent de Fonctionnement de 139 673.71 €,

✚ Excédent d'investissement de 109 392.45 €,

Excédent global de clôture de 249 066.16 €,

Excédent global d'investissement capitalisé de 269 312.52 €.

14. AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION – BUDGET EAU – EXERCICE 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Décide d'affecter le résultat d'exploitation d'un montant de 139 673.71 € à la section d'investissement (1068 Affectation des réserves).

15. AFFECTATION DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT – BUDGET EAU – EXERCICE 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Décide d'affecter le résultat d'investissement d'un montant de 269 312.52 € à la section d'investissement (001 Excédent d'Investissement).

16. BUDGET PRIMITIF – BUDGET EAU – EXERCICE 2019.

1. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Approuve le Budget Eau Exercice 2019, arrêté comme suit :

•	<u>DEPENSES</u>	
➤	Investissement.....	549 266.97 €
➤	Fonctionnement.....	346 250.29 €
•	<u>RECETTES</u>	
➤	Investissement.....	549 266.97 €
➤	Fonctionnement.....	346 250.29 €

17. AVANCE REMBOURSABLE EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION T.ère.O.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 17 voix pour et 5 abstentions :

Approuve les termes de la convention avec l'association T.ère.O, définissant les modalités de remboursement de l'avance de trésorerie d'un montant de 30 000 € pour la réhabilitation du parcours santé, dans l'attente du versement de la subvention LEADER.

18. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION GRAND EST POUR FINANCER UNE PARTIE DES TRAVAUX DE CREATION DU GROUPE SCOLAIRE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Demande une subvention auprès de la Région Grand Est d'un montant de 200 000 € pour financer une partie des travaux de création du groupe scolaire.

19. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES POUR FINANCER UNE PARTIE DES TRAVAUX DE CREATION DU GROUPE SCOLAIRE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Demande une subvention auprès du Conseil Départemental des Vosges, pour financer une partie des travaux de création d'un groupe scolaire, d'un montant de 270 000 €, calculée sur la base du taux communal de 8% et majoré de 10% du fait de la programmation du projet dans le contrat de territoire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié.

20. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES POUR FINANCER UNE PARTIE DES TRAVAUX DE LA CANTINE SCOLAIRE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Demande une subvention auprès du Conseil Départemental des Vosges, pour financer une partie des travaux de création d'une cantine scolaire dans le cadre de la création du groupe scolaire, d'un montant de 60 480 €, calculée sur la base du taux communal de 8% et majoré de 10% du fait de la programmation du projet dans le contrat de territoire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié.

21. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES POUR FINANCER UNE PARTIE DES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA RUE DU STADE ET DE VRD DU TERRAIN MULTISPORTS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Demande une subvention auprès du Conseil Départemental des Vosges, pour financer une partie des travaux de requalification de la Rue du Stade et de VRD du terrain multisports, d'un montant de 9 828 €.

22. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES POUR FINANCER UNE PARTIE DES TRAVAUX DE CREATION DU PARKING A PROXIMITE DE LA RUE DU STADE ET DU PARKING DU CIMETIERE COMMUNAL.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Demande une subvention auprès du Conseil Départemental des Vosges, pour financer une partie des travaux de création du parking à proximité de la Rue du Stade et de réhabilitation du parking du cimetière communal, d'un montant de 10 400 €.

23. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION GRAND EST POUR FINANCER UNE PARTIE DE L'EQUIPEMENT DU TERRAIN MULTISPORTS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Demande une subvention auprès de la Région Grand Est pour financer une partie de l'équipement d'un terrain multisports, d'un montant de 7 459 €.

24. RATIFICATION DU CHOIX DE L'ENTREPRISE CHARGEE DE LA FOURNITURE ET POSE DES TOILETTES PUBLIQUES.

Candidat	Montant H.T	Montant T.T.C	Note / 60
VA BTP SAS	48 685 €	58 227.26 €	49.46
MPS TOILETTES AUTO	40 000 €	48 000.00 €	60.00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Approuve le choix de l'entreprise MPS Toilettes Automatiques de JOSSE, pour la fourniture et la pose de toilettes publiques, pour un montant de 40 000 € H.T, soit 48 000 T.T.C.

25. RATIFICATION DU CHOIX DE L'ENTREPRISE CHARGÉE DE LA TONTE DU STADE MUNICIPAL ».

Question reportée au prochain conseil.

26. RATIFICATION DU CHOIX DE L'ENTREPRISE CHARGÉE DE L'ENTRETIEN DU TERRAIN DU STADE MUNICIPAL.

Candidat	Montant H.T	Montant T.T.C	Note / 60
SIM SPORTS	25 485.00 €	30 480.06 €	52.98
SAS TECHNIGAZON	24 390.00 €	29 268.00 €	55.18
SAS SOTREN	22 430.00 €	26 916.00 €	60.00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Approuve le choix de l'entreprise SOTREN de Champagne sur Vingeanne, pour un montant global de 22 430 € H.T, soit 26 916 € T.T.C, réparti sur trois ans.

27. AVIS DE MODIFICATION DU MARCHÉ DE PRESTATIONS RELATIVES AUX RÉPARATIONS SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE, LA CRÉATION DE BRANCHEMENTS NEUFS Y COMPRIS E.P ET E.U AVEC L'ENTREPRISE VILLAUME D'HURBACHE.

Il serait très compliqué de changer de prestataire avant la prise de compétence du service de l'eau et de l'assainissement par la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges au 1^{er} Janvier 2020. C'est la raison pour laquelle, il est proposé au Conseil de prolonger de huit mois le marché passé avec l'entreprise VILLAUME d'Hurbache, soit jusqu'au 31/12/2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Approuve la prolongation de huit mois du marché de prestations relatives aux réparations sur le réseau d'eau potable, la création de branchements neufs y compris E.P et E.U avec l'entreprise VILLAUME d'Hurbache.

28. ACTE CONSTITUTIF RELATIF AU GROUPEMENT DE COMMANDES CONCERNANT LA FOURNITURE D'ELECTRICITE POUR LES ANNEES 2020 et 2021.

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil a voté le 05 Mars 2019 pour rejoindre le groupement de commandes pour l'achat d'énergie organisé par la Métropole du Grand Nancy. Aujourd'hui, il s'agit d'approuver les termes de l'acte constitutif qui définit les modalités du groupement de commandes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Approuve les termes de l'acte constitutif du groupement de commandes concernant la fourniture d'électricité, pour 2020 et 2021, organisé par la Métropole du Grand Nancy.

29. ACQUISITION DE PARCELLES FORESTIERES.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Approuve l'acquisition de deux parcelles cadastrées section A 181 et 182 sur la commune de Saint-Rémy, au lieu-dit le « Pré l'Amoureux » appartenant à Madame Claude PARVE-PUYDARRIEUX, d'une contenance de 76 ares et pour un montant de 3 800 €, soit 0.50 € du m2.

30. MONTANT DE LA CONTRIBUTION INCOMBANT A LA COMMUNE AU SYNDICAT MIXTE POUR L'INFORMATISATION COMMUNALE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Approuve le versement de la cotisation annuelle due au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale, pour un montant de 1 380 €.

31. ACTION DE L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES CONTRE L'ENCAISSEMENT DES PRODUITS DES VENTES DE BOIS DES FORETS COMMUNALES DIRECTEMENT PAR L'OFFICE NATIONAL DES FORETS.

Monsieur le Maire présente la motion de la Fédération Nationale des Communes Forestière contre l'encaissement des produits de ventes de bois des forêts communales directement par l'Office National des Forêts.

Le Contrat d'Objectifs et de Performance 2016-2020 signé entre l'Etat, l'O.N.F et les Communes Forestières prévoyait d'engager des discussions pour examiner la faisabilité de cette mesure, mais il n'a jamais été question que celle-ci soit mise en œuvre sans l'accord de la Fédération. Le conseil d'administration de la Fédération a voté par deux fois contre cette mesure qui pourrait affecter de manière significative le budget des Communes, en retardant de plusieurs mois le versement des recettes de bois et en contrevenant à leur libre administration.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 18 voix pour et 4 contre :

Approuve la motion de l'Association des Communes Forestières contre l'encaissement des produits des ventes de bois des forêts communales directement par l'Office National des Forêts.

32. VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN, AVENUE CHARLES-DE-GAULLE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Approuve la vente de la parcelle cadastrée section B n°3821, d'une contenance de 1 170 m², pour un montant de 8 € du m², soit une somme de 9 360 €, à Monsieur Xavier COLLET, pour y implanter son entreprise d'Etude et de Conception Industrielle.

33. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents,

Approuve le compte rendu de la dernière séance.

34. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Réunion de présentation d'une mutuelle par AXA, mardi 16 Avril à la salle des fêtes,
- Théâtre organisé par l'association culturelle le samedi 27 Avril à la salle des fêtes,
- 3^{ème} chasse à l'œuf organisée par l'Amicale des Sapeur-Pompiers, dimanche 28 Avril dans le parc de la résidence de la Valdange.

Séance levée à 22 heures 00
